



DOCUMENTS ET CARTES

CARTES

- **Numéro de carte : 7053 : De Sète à la Pointe de l'Espiguette**

Echelle : 1 : 49 900

Dernière édition : Edition n° 2 - 2005 • Format : A0

Système géodésique : WGS84

- Carte & Variantes :

7053 : carte marine classique, non pliée. Tirage à jour : 2008

7053L : carte L, pliée au format A4, pour la plaisance. Tirage à jour : 2009

- **Numéro de carte : 7054 : De l'embouchure de l'Aude à Sète**

Echelle : 1 : 50 000

Dernière édition : Edition n° 2 - 2005 • Format : A0

Système géodésique : WGS84

- Carte & Variantes :

7054 : carte marine classique, non pliée. Tirage à jour : 2010

7054L : carte L, pliée au format A4, pour la plaisance. Tirage à jour : 2009

- **Numéro de carte : 6844 : De Port-Barcarès à l'embouchure de l'Aude**

Echelle : 1 : 50 200

Dernière édition : Edition n° 2 - 2005

Format : A0

Système géodésique : WGS84

- Carte & Variantes :

6844 : carte marine classique, non pliée. Tirage à jour : 2011

6844L : carte L, pliée au format A4, pour la plaisance. Tirage à jour : 2011

OUVRAGES NAUTIQUES

Livre des feux
Journal de bord
Code international des signaux
Règlement international pour prévenir les abordages en mer

TITRE DE NAVIGATION ET DOCUMENTS PERSONNELS

Pour le bateau

- Photocopie de l'acte de francisation ou son équivalent (pages 1, 2, 3, 21, 24).
- Numéro de course attribué par la Classe MINI.
- Photocopie du livret du radeau de survie.
- Indicatif et licence VHF.
- Numéro d'attribution MMSI de la balise COSPAS SARSAT
- Fiche descriptive du voilier : couleur coque, pont, spinnakers, architecte.
- Cahier de jauge 2012 rempli par le jaugeur lors de la session de jauge.
- Les Attestations définies en R2b : conformité des bateaux prototypes et des séries
- Photos couleurs du voilier (dessus et profil).
- Photocopie de la carte publicité
- Attestation d'assurance

Pour le skipper

- Licence FFV 2012 ou certificat de l'Autorité sportive du pays + certificat médical.
- CV nautique et photo
- Certificat de radiotélégraphiste restreint.
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- Photocopie du passeport ou de la carte d'identité.
- Adhésion 2012 à la Classe MINI 6.50
- Coordonnées d'un correspondant à terre pendant la course.
- Les concurrents étrangers non licenciés, devront fournir une attestation d'assurance complémentaire valide en responsabilité civile à la hauteur de 1.500.000 euros
- Attestation de stage de survie valide et conforme aux normes ISAF